



**FNASCEE**  
couleur passion



**ASCEE 973**  
couleur passion

**CHALLENGE NATIONAL**

**DEFI VERT**

**DU 17 AU 19 FEVRIER 2009**

**Où vivre une expérience unique ?**

**EN GUYANE !!!**

# SOMMAIRE

Présentation de la Guyane .....	3
Conditions générales .....	7
Présentation du challenge .....	8
Règlement du challenge .....	12
Hébergements .....	16
Programmes .....	17
Inscriptions .....	21

**PRESENTATION**

**DE LA**

**GUYANE**

## PRÉSENTATION DE LA GUYANE

Longtemps restée à l'écart du tourisme par son passé d'exil et sa réputation d'enfer vert, la Guyane devient aujourd'hui l'une des destinations écotouristiques privilégiées, offrant l'une des forêts les plus sauvages et les plus mythiques au monde, océan de verdure couvrant plus de 8 millions d'hectares où évolue une multitude d'espèces animales et végétales, alliant découverte, tourisme d'aventure et sécurité de par son organisation politique et sociale. Porte d'entrée francophone de l'écotourisme amazonien, la Guyane française est constituée de près de 90% de forêt primaire et reste un sanctuaire d'une des dernières forêts tropicales humides, vierges au monde. Elle est délimitée à l'Est par le fleuve Oyapock, frontière avec le Brésil et à l'Ouest par le fleuve Maroni, frontière avec le Surinam. Au delà commence la très grande forêt amazonienne dont les seules voies de pénétration sont les fleuves. Favorisée par sa situation géographique la Guyane ne connaît ni cyclones ni séismes. Elle évolue au rythme de ses saisons :

- sèche entre juillet et décembre
- une période de pluies pendant laquelle des averses tropicales alternent avec le soleil en janvier -février et d'avril à juin
- et au mois de Mars une période sèche appelée " petit été ".

La température moyenne est de 27°C. Il fait chaud mais les alizés rafraîchissent toujours généreusement ! La meilleure période pour se rendre en Guyane se situe entre le mois de juillet et décembre. Les périodes de Carnaval (janvier février) et le petit été de mars sont aussi agréables.

La population compte 160 000 habitants installés majoritairement sur le littoral et composant un véritable kaléidoscope de races et de couleurs grâce à ses nombreuses ethnies et cultures différentes : Amérindiens, Créoles, Noirs-marrons, mais aussi des populations immigrées de pays voisins (Brésil, Haiti, Surinam, Guyana) ou de contrées plus lointaines (Hmongs, Chinois, Syro libanais, etc.).

### Région de l'Ouest de la Guyane

La région de l'Ouest s'étend de Sinnamary à Saint Laurent-du-maroni (frontière avec le Surinam) à Saül (au cœur du futur parc naturel du sud de la Guyane) en passant par Mana et sa réserve naturelle de L'Amana et par les communes du Maroni (territoire des populations Bushes-nengues). C'est une région des plus riche en diversité économique, culturelle, ethnique, géographique et naturelle. L'environnement est constitué de milieux très variés : savanes, plages, mangroves, lagunes saumâtres, marais d'eau douce, forêt sur sable blanc, forêts primaires.

Cette région permet la découverte de la magie du fleuve, du littoral et de l'intérieur guyanais avec :

- la Mana, le plus sauvage des fleuves guyanais, avec ses 99 sauts répartis sur les 430 Km de son tracé.
- le Maroni, le plus grand fleuve de Guyane, peuplé par les Noirs-marrons et les Amérindiens et permettant la rencontre avec ces différentes ethnies et leur culture

- le Tapanahony, affluent du Maroni situé au Surinam, à la fois sauvage et habité par des populations Noirs-marrons et Amérindiennes vivant en quasi-autarcie, et permettant l'accès à une montagne sacrée.
- la plage des Hattes située dans la réserve naturelle de l'Amana étant le lieu de ponte des tortues Luths le plus important au monde.
- le bourg de Saül, peuplé essentiellement de créoles et de Hmongs, est situé en plein cœur de la Guyane et de sa forêt équatoriale. Il n'est relié au littoral que par voie aérienne (environ 1 heure de vol) ou fluviale (12 jours d'aventure). De nombreux layons (sentiers forestiers) autour du village permettent aux randonneurs une immersion complète en forêt amazonienne.

## MÉMO VOYAGE

### Avant le voyage

- Vaccination fièvre jaune **obligatoire** (minimum 10 jours avant le départ).
- Comme tout bon voyageur, vous veillerez également à la mise à jour des autres vaccins obligatoires (tétanos et polio).
- La prise d'aspirine contre les maux de tête ou la fièvre n'est pas recommandée (formellement contre-indiquée en cas de Dengue) : ayez le réflexe Paracétamol.
- Traitement préventif contre le paludisme : à voir en fonction des zones de séjours avec votre médecin traitant.

### Pendant le voyage

Protégez-vous des moustiques dans les zones à risque (vêtements protecteurs, répulsifs, moustiquaires imprégnées).

Poursuivez, s'il a été entrepris, le traitement contre le paludisme.

Consultez rapidement un médecin sur place en cas de fièvre.

### Après le voyage

Continuez, s'il a été entrepris, le traitement anti-paludéen selon la prescription médicale.

Consultez votre médecin en cas de fièvre ou de symptômes inexpliqués, en l'informant de votre séjour en Amérique du Sud.

### Trousse de voyage

- répulsifs contre les moustiques
- préservatifs
- crèmes solaires
- lunettes de soleil
- chapeau
- antalgique : Paracétamol
- antiseptiques digestifs et ralentisseurs du transit (Lopéramide)
- pansements cutanés et antiseptiques
- crème antiparasitaire
- antispasmodiques
- traitement de prévention contre le paludisme si besoin
- vos médicaments habituels

## CONDITIONS GENERALES

1. Du fait des conditions particulières liées au transport, l'organisation de ce challenge en Guyane implique un traitement complexe.
2. Afin de garantir les prix proposés par Air-France, la date d'inscription est impérative, la FNASCEE devant verser un acompte pour à cette date. C'est pourquoi, nous vous demandons de vous inscrire très rapidement afin de confirmer la commande.
3. Aussi, pour permettre un étalement du paiement de cette manifestation, 25 % seront exigés à l'inscription puis un étalement mensuel sur 10 mois selon la formule choisie.
4. Les dates indiquées sont fixes :
  - le séjour et challenge du mardi 17 (départ Paris) au jeudi 26 février (arrivée Paris)
  - le challenge du mardi 17 février (départ Paris) au samedi 21 février (arrivée Paris).

**PS : S'il est possible d'obtenir un tarif plus intéressant par une compagnie concurrente (Air-Caraïbes), l'organisation sera avancée d'un jour.**

### **Fiche d'inscription**

- toute fiche **incomplète** et/ou retournée **après** la date ne sera pas prise en compte ;
- toute fiche non accompagnée de l'acompte ne sera pas prise en compte ;
- la fiche individuelle doit **obligatoirement** être datée et signée, sinon elle sera retournée ;
- les noms et prénoms devront être écrits en lettres majuscules sur les fiches d'inscriptions ; le nom figurant sur le billet d'avion devant être exactement identique à celui figurant sur la pièce d'identité présentée le jour de l'embarquement, une erreur d'une lettre vous empêcherait d'embarquer ;

### **Règlement du challenge**

Le nombre d'équipes étant limité à 13, elles seront retenues selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

### **Responsabilité du président**

L'ASCEE est responsable des dommages causés par ses adhérents, notamment lors de leurs participations à des compétitions organisées dans une autre association. L'association organisatrice n'est pas responsable des membres d'une autre ASCEE.

### **Vaccins et certificat médical**



Certains vaccins sont obligatoires (fièvre jaune, hépatite A) et la prise d'un traitement contre le paludisme est nécessaire. Attention, il faut un délai minimum entre la dernière prise de vaccin et le départ. Les rendez-vous pour la vaccination peuvent être longs.

Un certificat médical est exigé. Une fiche sanitaire devra être jointe (tout ce qui concerne les personnes en cas d'accident : contre indications, allergie, etc.)

### **Assurance rapatriement**

La FNASCEE n'a pas souscrit de contrat « rapatriement » car en général votre assurance personnelle « immobilier » ou « véhicule » le prévoit. Vérifiez auprès de votre assureur.

### **Acomptes et solde**

- Un chèque correspondant à 25 % du prix du billet d'avion établi à l'ordre de la FNASCEE devra être joint à l'inscription, soit 200 € par personne ;
- Pour les personnes souhaitant participer uniquement au challenge un chèque de 250 € par personne correspondant à l'inscription ;
- Pour les personnes souhaitant participer au challenge + séjour, un chèque de 660 € ou un chèque de 730 € si accompagnateur établi à l'ordre de l'ASCEE 973
- le solde du billet d'avion en 10 fois selon la formule choisie.

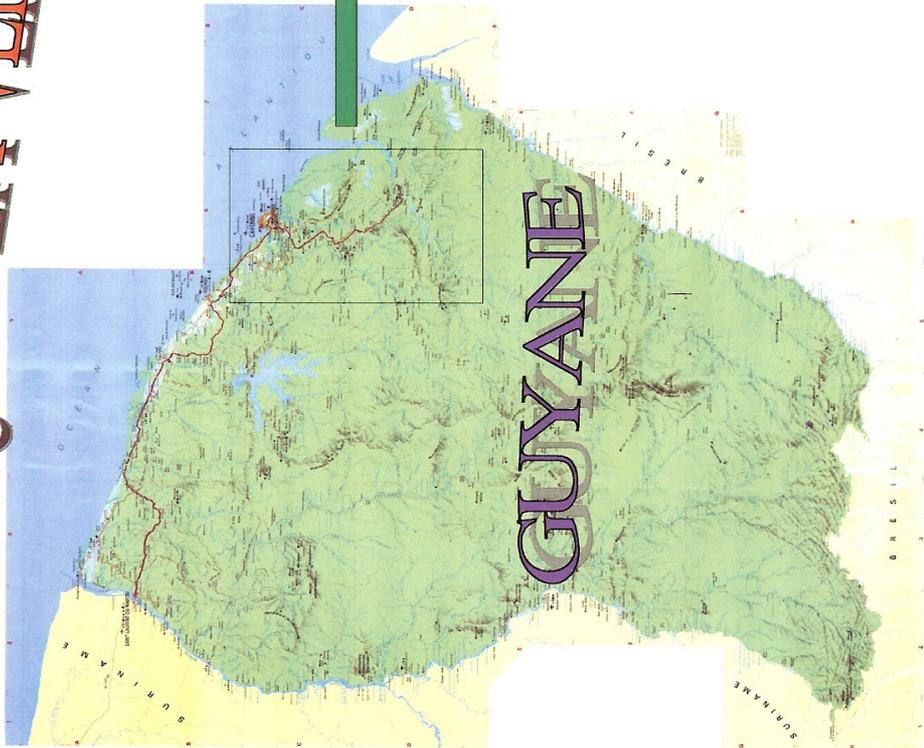
Les chèques seront encaissés au 1<sup>er</sup> jour de chaque mois à compter du 1<sup>er</sup> mars 2009:

### **Annulation**

- En cas d'annulation avant le 15 janvier 2009, 10 % du montant du séjour resteront acquis à l'ASCEE 973
- En cas d'annulation avant le 15 janvier 2009, le prix du billet d'avion ne sera pas remboursé
- **En cas d'annulation après le 15 janvier 2009 aucun remboursement ne sera effectué.**

**PRESENTATION  
DU  
CHALLENGE**

# Challenge « DEFI VERT » du 17 au 19 Février 2009



Challenge  
« DEFI VERT »

Le défi vert est un raid multisports par équipe. Il réunit des concurrents de tous les corps des ASCEE de France.

Combativité et cohésion sont au rendez-vous pour :

- passer un moment inoubliable entre amis,
- renforcer ou éprouver les réflexes de cohésion de leur équipe
- goûter à de fortes sensations à travers un réel engagement physique
- apprendre à se connaître et lier des liens entre services
- mieux appréhender l'environnement forestier de la Guyane.

### **Le site**

La totalité de l'épreuve se déroule au camp CISAME (Centre d'Initiation à la Survie et l'Adaptation en Milieu Equatoriale)

Camp de base implanté sur le fleuve Approuague, au saut Grand Mathias à 2 heures de la commune de Régina. Il a pour vocation l'organisation de stages d'initiation à la vie en forêt et de divers types de raids.

Véritable traversée, en totale rupture avec son quotidien, proche du nomadisme, en lien direct avec la nature, le raid vous plongent corps et âme dans un Eden de verdure, la forêt tropicale humide (hygrophile), sauvage, éloignée de toute infrastructure.

Le camp qui se situe en pleine nature se révèle comme l'aboutissement naturel d'une journée d'effort de cohésion, sans rupture avec vos sensations de la journée.

### **Les dates**

Du mercredi 18 au jeudi 19 février 2009.

### **Les équipes**

Leur nombre est limité à 13 dans l'ordre des inscriptions. Elles seront composées de 4 personnes dont au moins 1 femme.

### **Les épreuves**

Canoë, marche, course d'orientation, natation, activités surprises, franchissement de cours d'eau, tir à l'arc, pirogue, parcours de cohésion et la partie intellectuelle.

## Déroulement

### Courez l'esprit libre et léger

L'équipe d'organisation prend en charge tous les aspects logistiques de l'épreuve du départ à l'arrivée. Ainsi vous n'avez pas besoin d'assistance extérieure, vos effets personnels et votre matériel individuel sont acheminés à l'arrivée.

Vous prenez le départ avec vos effets de course de la journée uniquement !

Si le site de regroupement est loin, il n'en reste pas moins très confortable. Des sanitaires / douches vous attendent à l'arrivée.

Le mercredi soir, le dîner se déroule au campement du « camp CISAME » dans les meilleures conditions.

**REGLEMENT  
DU  
CHALLENGE**

## REGLEMENT DU CHALLENGE

Ce présent règlement fixe les modalités de déroulement de cette épreuve.

Tous les concurrents s'engagent à s'y soumettre et acceptent de figurer sur tous les supports d'images réalisés lors des épreuves et de laisser libre le droit à l'image aux organisateurs.

Le défi vert est basé sur l'esprit d'équipe lors d'une rencontre sportive sur un terrain naturel pendant une durée de deux jours.

### 1. La course

#### 1.1 Les dates :

##### *Le 18 février*

- 6h30 Réveil

- 7h45 Départ des équipes.

L'arrivée est prévue dans l'après-midi sur le campement

- 19h00 Briefing avec tirage au sort du départ du lendemain

Apéritif / repas

##### *Le 19 février*

- 6h30 Réveil

- 7h30 Début des activités.

Déroulement des épreuves

- 13h30 Repas de cohésion de l'ensemble des équipes

- 15h30 Départ des pirogues vers Régina

- 17h30 Fin du Raid et retour sur Cayenne

#### 1.2 Les équipes

Elles se composent de 4 membres.

Chaque participant devra être majeur, en bonne santé physique. Aucune modification de l'équipe ne pourra être apportée après le départ de la première épreuve.

En cas d'abandon médical constaté d'un équipier, l'équipe pourra continuer sur sa lancée mais se verra pénalisée de 30 points, en cas de deuxième abandon, l'équipe sera éliminée du classement mais pourra continuer les épreuves suivantes.

Dans les relations avec les organisateurs l'équipe devra désigner un capitaine.

#### 1.3 Matériel à prévoir : (eau fournie aux bivouacs)

- Pour les compétiteurs :

- Sac à dos de petite taille
- Effets de toilette,
- Survêtement, effet de rechange
- Briquet, bougie, couteau, lampe électrique
- Un coupe-coupe par équipe avec étui obligatoire
- Pastilles de purification de l'eau
- Sifflets (1 minimum)
- Une gourde par personne

-Sur vous :

- Tee-shirt Officiel
- Pantalon
- Chaussure de marche
- Gourde
- Une boussole par équipe
- Deux crayons papier par équipe

## **2. Règles générales**

### **2.1 Le bivouac :**

Il se fera sur le camp CISAME (Centre d'Initiation à la Survie et l'Adptation en Milieu Equatoriale) situé sur l'Approuague au saut Mathias.

### **2.2 La sécurité :**

Elle sera de règle tout au long du challenge. Toute blessure même minime devra être soignée. Le respect des autres équipes et des organisateurs est de règle absolue. En cas de conduite irrespectueuse ou dangereuse le directeur de course se donne le droit de disqualifier la dite équipe sans autres recours.

Si vous pensez être égarés, restez sur place jusqu'à l'arrivée des organisateurs et utilisez votre sifflet.

### **2.3 Environnement :**

Chaque équipe devra respecter l'environnement pendant la progression ainsi que celui du site des bivouacs. Emporter avec elle les emballages vides de leurs repas qui devront être déposés dans des sacs prévus à cet effet.

Lors des épreuves le sac restera dans le sac à dos par mesure de sécurité et aucun layon ne sera tracé par vos soins.

### **2.4 Comptabilité des points :**

L'équipe sera considérée arrivée lorsque le quatrième concurrent passera la ligne d'arrivée. Sera déclarée gagnante l'équipe qui aura mis le moins de temps sur l'ensemble des épreuves physiques et intellectuelles.

Afin de maintenir le moral des équipes au beau fixe et le suspense, le résultat de chaque épreuve ne sera pas communiqué, seul le résultat final sera connu de tous lors de la remise des prix prévue plus tard par les organisateurs.

### **2.5 La récupération :**

En fin de parcours du mercredi après midi et du jeudi midi, une pirogue récupérera les équipes et les amènera vers le bivouac pour une remise en condition et le déjeuner du jeudi avant de redescendre vers Régina.

## **3. Détail des épreuves**

*Journée du mercredi :*

### **3.1 Progression en foret**

Aucune difficulté si ce n'est la chaleur ou la pluie !!!

Le but étant de rester groupé et de s'encouragé. Pensez à vos chaussures. Elles devront être polyvalentes pour les autres épreuves. Soignez vos pieds, se sont eux qui vous portent.

Le cheminement sera marqué par des tresses rouge et noire, elles vous indiqueront la direction à suivre, à vous de définir votre vitesse de progression.

Pendant ce parcours des balises d'orientation vous donneront un azimuth et une distance hors layon afin de récupérer des questionnaires auxquels vous apporterez une réponse au bivouac du soir.

Les franchissements de crique s'effectueront sur divers types de ponts

### **3.2 Epreuves surprises : ! ? !**

Arrêt du chrono au dernier équipier qui passera la ligne pour certaines épreuves.

### **3.3 Récupération de l'équipe :**

En fin de parcours les concurrents seront récupérés pour rejoindre le lieu de bivouac.

*Journée du jeudi :*

.

### **3.4 Canoë Kayak : (Début du chrono)**

Chaque équipe aura à sa disposition 4 gilets de sauvetage 2 canoës biplaces pour rejoindre la prochaine étape.

Le temps sera chronométré dès la mise à l'eau des embarcations. A l'arrivée les embarcations devront être chargées sur la pirogue par les concurrents avant la progression à pied.

### **3.5 Progression en forêt :**

Le cheminement sera marqué par des tresses noire et rouge.

### **3.6 Natation :**

Descente du fleuve à la nage équipé de gilets.

### **3.7 Tir à l'arc : (Arrêt du chrono à l'arrivée au tir à l'arc)**

Chaque équipier devra décocher une volée de trois flèches à l'aide d'un arc amérindien, l'ensemble des trois flèches sera comptabilisé.

### **3.8 La tyrolienne immergée :**

Suivant l'état du fleuve cette épreuve peut être supprimée pour des raisons de sécurité.

Câble tendu entre deux rives du fleuve au ras de la surface, le concurrent sera désigner à la courte paille. Il traversera dans l'eau, équipé d'un gilet et sera sécurisé par un mousqueton sur un câble.

### **3.9 Le parcours cohésion : (chronométré)**

Avant le départ du vendredi, une représentation des obstacles du parcours vous sera remise. A vous de les étudier avant le départ pour arriver sur place sans surprise majeure le dimanche matin. Huit obstacles à franchir en équipe vous seront proposés.

Tout obstacle non franchi par un équipier pénalisera l'équipe de six points.

# HEBERGEMENTS

Les participants aux challenges ainsi que les accompagnateurs seront hébergés la nuit du 17 février au gîte de Régina.

Les participants au challenge seront hébergés au camp CISAME pendant la durée des épreuves le 18 février.

Les accompagnateurs seront hébergés au campement « Saut Athanase » la nuit le 18 février.

Le reste du séjour se fera à Cayenne au Central Hôtel suivant les choix de chacun.

# PROGRAMMES

# DEFI VERT

## CHALLENGE UNIQUEMENT

<b>Mardi</b> 17 Février	<b><u>CAYENNE / REGINA</u></b> 16H00 Accueil des participants à Rochambeau Arrivée, Accueil et Transfert à REGINA  Nuit à REGINA
<b>Mercredi</b> 18 Février	<b>REGINA</b> Petit déjeuner 08H00 Début du Défi Vert nuit au camp SISAME
<b>Judi</b> 19 Février	<b><u>REGINA / CAYENNE</u></b> Petit déjeuner 08H00 Défi Vert 16H00 Retour à Régina et transfert à Cayenne 19H00 Arrivée à Cayenne, installation à l'hôtel CENTRAL 20H30 Diner
<b>Vendredi</b> 20 Février	<b><u>CAYENNE</u></b> Petit déjeuner 08H00 Départ pour un tour de la ville 12H00 Déjeuner au carbet « N,SUIVANT » de l'ASCEE + remise des prix 16h00 Transfert à l'aéroport, formalités et départ pour Paris

**Tarif par personne : 250 euros**

(Places limitées pour le Challenge: 60 personnes)

### **le tarif comprend**

Toutes les prestations mentionnées au programme (boissons non comprises lors des repas).

## CHALLENGE + SÉJOUR

<b>Mardi</b> 17 Février	<b><u>CAYENNE / REGINA</u></b> 16H00 Accueil des participants à Rochambeau Arrivée, Accueil et Transfert à REGINA  Nuit à REGINA
<b>Mercredi</b> 18 Février	<b><u>REGINA</u></b> Petit déjeuner 08H00 Début du Défi Vert nuit au camp SISAME
<b>Judi</b> 19 Février	<b><u>REGINA / CAYENNE</u></b> Petit déjeuner 08H00 Défi Vert 16H00 Retour à Régina et transfert à Cayenne 19H00 Arrivée à Cayenne, installation à l'hôtel CENTRAL 20H30 Diner
<b>Vendredi</b> 20 Février	<b><u>CAYENNE</u></b> Petit déjeuner 08H00 Départ pour un tour de la ville 12H00 Déjeuner au carbet « N,SUIVANT » de l'ASCEE + remise des prix après midi libre Grand bal des TOLOLOS (option)
<b>Samedi</b> 21 Février	<b><u>CAYENNE</u></b> Petit déjeuner 08H00 visite du marché de Cayenne 12H00 Déjeuner au marché soirée carnavalesque chez NANA ou POLINA (option)
<b>Dimanche</b> 22 Février	<b><u>CAYENNE/CACAO</u></b> Petit déjeuner matin : Visite du village M'HOMGS à CACAO et déjeuner après midi Carnaval dans les rues « la grande parade de CAYENNE » Soirée au Domino (option)
<b>Lundi</b> 23 Février	<b><u>CAYENNE/ KOUROU</u></b> Petit déjeuner 08H00 Visite du Centre Spatial Guyanais 12H00 Déjeuner à Kourou 14H00 Visite du musée de l'espace 16H00 Retour à Cayenne 19H00 Soirée au carbet « N,SUIVANT »
<b>Mardi</b> 24 Février	<b><u>CAYENNE / ROURA</u></b> Petit déjeuner Journée à Crique Gabriel + Fourgassier Soirée libre
<b>Mercredi</b> 25 Février	<b><u>CAYENNE / PARIS</u></b> Petit déjeuner Matinée libre 14H00 RDV dans le hall de l'hôtel Transfert à l'aéroport, formalités et départ pour Paris

**Tarif par personne : 660 euros**

(Places limitées pour le Challenge: 60 personnes)

### le tarif comprend

Toutes les prestations mentionnées au programme (boissons non comprises lors des repas).

## ACCOMPAGNATEUR

<b>Mardi</b> 17 Février 16H00	<u><b>CAYENNE / REGINA</b></u> Accueil des participants à Rochambeau Arrivée, Accueil et Transfert à REGINA Nuit à REGINA
<b>Mercredi</b> 18 Février	<u><b>REGINA</b></u> Petit déjeuner 09H00 RDV débarcadère pour transfert au campement « Saut Athanase » 1h30 de Régina Accueil installation Déjeuner activités diverses : baignade, ballade en pirogue, pêche, ... Diner Nuit au campement Saut Athanase
<b>Jeudi</b> 19 Février	<u><b>REGINA / CAYENNE</b></u> Petit déjeuner 08H00 marche de 2h30 à la découverte des merveilles de la forêt amazonienne avec 1 guide expérimenté 12h00 déjeuner 15H00 Retour à Régina et transfert à Cayenne 19H00 Arrivée à Cayenne, installation à l'hôtel CENTRAL 20H30 Diner
<b>Vendredi</b> 20 Février	<u><b>CAYENNE</b></u> Petit déjeuner 08H00 Départ pour un tour de la ville 12H00 Déjeuner au carbet « N,SUIVANT » de l'ASCEE + remise des prix après midi libre Grand bal des TOLOLOS (option)
<b>Samedi</b> 21 Février	<u><b>CAYENNE</b></u> Petit déjeuner 08H00 visite du marché de Cayenne 12H00 Déjeuner au marché soirée carnavalesque chez NANA ou POLINA (option)
<b>Dimanche</b> 22 Février	<u><b>CAYENNE/CACAO</b></u> Petit déjeuner matin : Visite du village M'HOMGS à CACAO et déjeuner après midi Carnaval dans les rues « la grande parade de CAYENNE » Soirée au Domino (option)
<b>Lundi</b> 23 Février	<u><b>CAYENNE/ KOUROU</b></u> Petit déjeuner 08H00 Visite du Centre Spatial Guyanais 12H00 Déjeuner à Kourou 14H00 Visite du musée de l'espace 16H00 Retour à Cayenne 19H00 Soirée au carbet « N,SUIVANT »
<b>Mardi</b> 24 Février	<u><b>CAYENNE / ROURA</b></u> Petit déjeuner Journée à Crique Gabriel + Fourgassier Soirée libre
<b>Mercredi</b> 25 Février  14H00	<u><b>CAYENNE / PARIS</b></u> Petit déjeuner Matinée libre RDV dans le hall de l'hôtel Transfert à l'aéroport, formalités et départ pour Paris Fin du séjour

**Tarif par personne : 730 euros**

(Places limitées pour le Challenge: 60 personnes)

**le tarif comprend**

Toutes les prestations mentionnées au programme (boissons non comprises lors des repas).

# **INSCRIPTIONS**

**Date limite d'inscription**

**15 novembre 2008**

## FICHE D'INSCRIPTION AU CHALLENGE

### PRÉ REQUIS

Un certificat médical datant de moins de trois mois à la date du challenge pour chaque concurrent est à remettre au plus tard une semaine avant le challenge.

ASCEE : ..... N° Dépt : .....  
Région : .....

#### Capitaine

Nom : ..... Prénom : .....  
N° Carte ASCEE : ..... Date de naissance : ..... Sexe : M  F   
Challenge seul :  Challenge + séjour  Certificat médical : oui  non

#### Equipier 1

Nom : ..... Prénom : .....  
N° Carte ASCEE : ..... Date de naissance : ..... Sexe : M  F   
Challenge seul :  Challenge + séjour  Certificat médical : oui  non

#### Equipier 2

Nom : ..... Prénom : .....  
N° Carte ASCEE : ..... Date de naissance : ..... Sexe : M  F   
Challenge seul :  Challenge + séjour  Certificat médical : oui  non

#### Equipier 3

Nom : ..... Prénom : .....  
N° Carte ASCEE : ..... Date de naissance : ..... Sexe : M  F   
Challenge seul :  Challenge + séjour  Certificat médical : oui  non

Nombre de tee-shirt par taille : S  M  L  XL  XXL  (1 tee-shirt par concurrent)

Je soussigné(e) ..... agissant en qualité de président de l'ASCEE n° .....  
..... certifie conforme les renseignements ci-dessus.

Le président (signature et cachet de l'ASCEE)

La carte ASCEE originale et à jour est OBLIGATOIRE pour participer au challenge.  
Tout dossier incomplet sera retourné à l'ASCEE concernée.  
Tout participant au challenge est placé sous la responsabilité du président de l'ASCEE d'appartenance.  
Tout manquement ou fausse déclaration concernant l'inscription est passible de sanctions définies par la Commission de Discipline de la FNASCEE.

## 1<sup>er</sup> DÉFI VERT EN GUYANE

### FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

#### Identification

ASCEE : ..... N° Dépt : ..... Service d'affectation : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Compétiteur  Accompagnateur

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone bureau : ..... Téléphone personnel : .....

courriel : .....

#### Hébergement : cochez votre choix

Chambre individuelle  Chambre à deux (1 grand lit)

Chambre à deux (2 petits lits)  Chambre triple

Je souhaite partager ma chambre avec :

Nom : ..... Prénom : ..... ASCEE n° .....

Nom : ..... Prénom : ..... ASCEE n° .....

#### Participation : cochez votre prestation

	Forfait par personne
<input type="checkbox"/> je participe au challenge seul	250 €
<input type="checkbox"/> je participe au challenge et au séjour	600 €
<input type="checkbox"/> je suis accompagnateur	730 €
<input type="checkbox"/> je prends le billet d'avion	860 €
<b>TOTAL</b>	

#### Je joins à ma fiche d'inscription :

- un chèque de 200 € pour la réservation du billet d'avion à l'ordre de la FNASCEE

et

- un chèque de 250 € pour l'inscription au challenge à l'ordre de l'ASCEE 973

ou

- un chèque de 660 € pour l'inscription au challenge + le séjour à l'ordre de l'ASCEE 973
- un chèque de 730 € pour l'inscription comme accompagnateur à l'ordre de l'ASCEE 973

#### et pour le billet d'avion

- je joins 10 chèques de 66 € à l'ordre de la FNASCEE encaissés tous les mois à compter du 1<sup>er</sup> mars

Je, soussigné, reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et des règlements et en accepte les contenus.

Fait à :

le

signature

#### Renseignements :

FNASCEE : - Serge NIMESGERN 03,87,34,07,58 [serge.nimesgern@developpement-durable.gouv.fr](mailto:serge.nimesgern@developpement-durable.gouv.fr)  
- Odile BLANCHET 02,99,33,43,81 [odile.blanchet@developpement-durable.gouv.fr](mailto:odile.blanchet@developpement-durable.gouv.fr)

ASCEE 973 : - Louis CHOU KET KIME 05 94 39 80 86 [louis.chou-ket-kime@developpement-durable.gouv.fr](mailto:louis.chou-ket-kime@developpement-durable.gouv.fr)

- Jocelyne BARTHELEMY 05 94 39 80 78 [jocelyne.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jocelyne.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr)

# 1<sup>er</sup> DÉFI VERT EN GUYANE

## FICHE RECAPITULATIVE

**ASCEE n°**

Adresse : .....

Nom de l'interlocuteur pour le challenge : .....

Téléphone : ..... email : .....

Le montant demandé et un ***forfait obligatoire par personne*** comprenant les prestations mentionnées dans le programme choisi.

	<b>Forfait par personne</b>	<b>Montant total</b>
<b>Nombre de participants au challenge seul</b>	X 250 €	=
<b>Nombre de participants challenge et au séjour</b>	X 600 €	=
<b>Nombre d'accompagnateur(s)</b>	X 730 €	=
<b>Nombre de billets d'avion</b>	X 860 €	=
	<b>TOTAL</b>	

### **CLAUSE DE RENONCEMENT**

Dans tout les cas d'annulation de **séjour**, 10 % des sommes versées restent acquis à l'ASCEE 973. Les autres frais seront remboursés.

En cas d'annulation de séjour validé après le **15 janvier 2009**, aucun remboursement ne sera possible.

Aucun remboursement ne sera accordé pour arrivée tardive ou départ anticipé.

**Toute inscription non accompagnée du règlement ne pourra être prise en compte.**

**Toute modification de réservation non confirmée par courrier, fax ou mail ne pourra être validée.**

Je soussigné(e) ..... agissant en qualité de président de l'ASCEE n° ..... certifie conforme les renseignements ci-dessus.

Je joins un chèque de ..... € à l'ordre de l'ASCEE 973 pour la partie terrestre (séjour et challenge) et un chèque de ..... correspondant à .... personnes x 200 €, établi à l'ordre de la FNASCEE pour les billets d'avion

Fait à ..... Le ..... Cachet et signature

La fiche récapitulative et les fiches individuelles accompagnées des chèques établis à l'ordre de l'ASCEE 973 doivent être envoyés au plus tard le 15 novembre 2006 à l'ASCEE 973

DDE Guyane – rue du Vieux Port – BP 6003 – 97306 CAYENE CEDEX

Une copie de ces fiches accompagnés du chèque pour les billets d'avion établi à la FNASCEE doivent être envoyés au plus tard le 15 novembre 2006 à la FNASCEE – MEEDDAT – La grande Arche – Paroi Sud – 92055 La Défense Cedex

### **Renseignements :**

FNASCEE : Serge NIMESGERN 03,87,34,07,58 [serge.nimesgern@developpement-durable.gouv.fr](mailto:serge.nimesgern@developpement-durable.gouv.fr)

Odile BLANCHET 02,99,33,43,81 [odile.blanchet@developpement-durable.gouv.fr](mailto:odile.blanchet@developpement-durable.gouv.fr)

ASCEE 973 : Louis CHOU KET KIME 05 94 39 80 86 [louis.chou-ket-kime@developpement-durable.gouv.fr](mailto:louis.chou-ket-kime@developpement-durable.gouv.fr)

Jocelyne BARTHELEMY 05 94 39 80 78 [jocelyne.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jocelyne.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr)